

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

Date: Mercredi 22 Juillet 2020

Horaire: 18:00

Lieu: Halle des sports de Penhars (1, rue de Kerlan Vian 29 000
Quimper)

1 - Création des conseils de quartier (POP)

RAPPORT

2 - Extension du nombre des adjoint.e.s à la maire de la commune de
Quimper (DAFJ)

RAPPORT

3 - Election complémentaire d'adjoint.e.s à la maire de Quimper (DAFJ)

RAPPORT

4 - Délégation du conseil municipal à la maire (DAFJ)

RAPPORT

5 - Délégation du droit de préemption urbain et Délégation du droit
de préemption dans les ZAD et Droit de priorité (DSUH)

RAPPORT

6 - Commissions municipales - Institution et composition (DAFJ)

RAPPORT

7 - Constitution de la commission d'appel d'offres (DAFJ)

RAPPORT

8 - SYMORESCO - Désignation des représentants de la commune de Quimper (DAFJ)

RAPPORT

9 - Centre communal d'action sociale (CCAS) - Fixation du nombre d'administrateurs et désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration (DAFJ)

RAPPORT

10 - Caisse des écoles - Désignation des représentants du conseil municipal (DAFJ)

RAPPORT

11 - Organismes extérieurs - Désignation des représentants de la commune de Quimper (DAFJ)

RAPPORT

12 - Commission de délégation de service public - Désignation des membres (DAFJ)

RAPPORT

13 - Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) - Désignation des représentants de la commune de Quimper (DAFJ)

RAPPORT

14 - Diffusion de l'information auprès des conseillers municipaux - Mise à disposition des élus, à titre individuel, des moyens informatiques nécessaires (DAFJ)

RAPPORT

15 - Indemnités de fonction des élus (DRH)

RAPPORT

16 - Formation et remboursement des frais de mission des élus (CAB)

RAPPORT

17 - Compte administratif 2019 (DAFJ)

RAPPORT

18 - Compte de gestion 2019 (DAFJ)

RAPPORT

19 - Affectation des résultats de l'exercice 2019 (DAFJ)

RAPPORT

ANNEXE

20 - Décision modificative n°2 (DAFJ)

RAPPORT

ANNEXE

21 - Attribution d'une prime exceptionnelle aux personnels dans le cadre de l'épidémie de covid-19 (DRH)

RAPPORT